

**LE DISTRICT SCOLAIRE DE PHILADELPHIE**  
**BUREAU DE LA PARTICIPATION DES PARENTS, DE LA FAMILLE, DE LA COMMUNAUTE &**  
**PARTENARIATS A BASE CONFESIONNELLE**  
**440 NORTH BROAD STREET, BUREAU 114**  
**PHILADELPHIA, PENNSYLVANIA 19130**

JAMES W. SCOTT  
DIRECTEUR

TELEPHONE NO.: (215) 400-6344  
FAX NO.: (215) 400-4181

1er Décembre 2011

Chers Parents et Tuteurs:

Avec cette lettre vous recevrez aussi une copie du Titre I de la Politique d'Implication Parentale à l'échelle du District.

Titre I C'est Quoi?

Titre I est une section de la loi appelée "Pas d'Enfant Laissé Derrière," approuvée par le Congrès en 2002. Cette loi contient des règlements pour les écoles publiques élémentaires et secondaires sur des matières telles que l'utilisation des fonds fédéraux, la formation des enseignants, la progression académique, les droits des parents, la formation des groupes spéciaux d'élèves, et l'égalité en matière de sports.

Quel est le règlement sur la participation des parents du Titre I à l'échelle du District?

Ce règlement présente comment le District s'assurera que les parents peuvent jouer un rôle significatif dans la formation de leurs enfants et comment il coordonnera les activités de participation des parents à travers les bureaux. Chaque District Scolaire qui reçoit dans le cadre du Titre I des fonds pour les groupes économiquement faibles, est requis d'approuver une politique de participation parentale.

Le règlement de notre District a été développé avec la contribution des parents responsables. Parmi d'autres actions, il se propose de fournir aux parents toute information d'une manière rapide et dans diverses langues; de créer la possibilité d'apprendre plus sur le curriculum scolaire, les tests et autres; de valoriser l'apport des parents dans le programme d'amélioration des écoles; et d'accroître et diversifier, dans le cadre du Titre I, le Comité Consultatif des Parents, et cela à l'échelle du District.

Pourquoi ce règlement est important pour vous ?

Le règlement vous renseigne sur les types de notification et d'information auxquels les parents/tuteurs ont droit; sur les activités de l'école et du District qui demandent l'apport des parents; sur les mesures que pense prendre le District pour éviter tout blocage à la participation des parents/tuteurs; et sur le type de collaboration que le District pense établir avec les Associations Foyer et Ecole et avec d'autres organisations de parents d'élèves. Les réponses à la Politique des parents/tuteurs seront transmises avec cette même Politique au Département de l'Education de Pennsylvanie.

Nous espérons que vous travaillerez en partenariat avec notre bureau dans le soutien de l'école de votre enfant. L'un des meilleurs moyens d'améliorer le rendement scolaire de l'élève est pour les parents de participer activement aux réunions à l'école, aux activités familiales, à l'Association Foyer & Ecole locale ou autre groupe de parents d'élèves et conseil d'établissement.

Cordialement,

James W. Scott  
Directeur  
Parents, communauté & Partenariats a base confessionnelle